

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----  
**DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple - Un But - Une Foi**

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES  
PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS  
LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO**  
**(DU 11 AU 20 NOVEMBRE 2019)**



**NOVEMBRE 2019**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>I. DEROULEMENT DE LA MISSION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES AU MALI (PDIRAM) .....</b>	<b>5</b>
<b>2. REHABILITATION /EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES/REGION DE SEGOU .....</b>	<b>8</b>
<b>3. PROGRAMME ALIMENTATION EAU POTABLE ET MESURES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEUX SEMI-URBAINS ET RURAUX (PAEPMA) .....</b>	<b>10</b>
<b>4. PROJET APPUI A LA COMPETITIVITE AGRO-INDUSTRIELLE AU MALI (PACAM) .....</b>	<b>16</b>
<b>5. PROGRAMME CONSTRUCTION ET REHABILITATION PIEDS A TERRE.....</b>	<b>21</b>
<b>II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....</b>	<b>25</b>
<b>III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS .....</b>	<b>26</b>
<b>IV. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>27</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....</b>	<b>29</b>



## INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **000115/MEF-SG du 18 octobre 2019**, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) s'est déroulée du 11 au 20 novembre 2019, dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

L'équipe de la mission était composée de :

- Amadou A. HAIDARA, Planificateur, DNPD, Chef de la mission ;
- Alassane KONATE, Cellule de Planification et de Statistique Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines (CPS-SEEUDE) ;
- Birama SISSOKO, DRPSIAP Ségou ;
- Amadou KONE, DRPSIAP Mopti ;
- Mahamadou MAIGA, DRPSIAP Sikasso ;
- Sidi COULIBALY, Chauffeur, DNPD.

La mission a été appuyée par les représentants des Directions régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM). La mission contribue à l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". De façon opérationnelle, la présente mission concerne **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

Au cours de cette mission, les projets suivants ont été suivis :

### Région de Ségou

- **2773 : REHABILITATION /EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES/REGION DE SEGOU**
- **2798 : PROJET INTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES AU MALI (PDIRAM)**

### Région de Sikasso

- **3167: PROJET APPUI A LA COMPETITIVITE AGRO-INDUSTRIELLE AU MALI (PACAM)**
- **2996 : PROGRAMME ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET MESURES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEUX SEMI URBAINS ET RURAUX (PAEPMA)**

### Région de Mopti

- **2964 : PROGRAMME CONSTRUCTION ET REHABILITATION PIEDS A TERRE**



L'objectif visé par la DNP, à l'issue de cet exercice, est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de projets et programmes d'investissement public suivis du PTI 2019-2021 et du BSI 2019 et explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-joint, la liste des personnes rencontrées en annexe

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Recommandations

V. Annexes.

## I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain qui a permis de constater l'effectivité des réalisations, les difficultés rencontrées, apprécier leur niveau d'exécution et échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

### 1. PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES AU MALI (PDIRAM)

L'équipe de la mission a effectué une séance de travail avec l'Unité de Gestion du Projets. Elle a été reçue par le Coordinateur, Dr. Souleymane BAH et son équipe. Le PDIRAM a été conçu autour de trois (3) volets : Viande rouge ; Aquaculture et Aviculture. Le premier volet, centré sur les infrastructures d'élevage, couvre 60% du coût du projet. Approuvé en 2015, le Programme a réellement démarré en mai 2017 (date du 1<sup>er</sup> décaissement) pour une période de 5 ans.

L'objectif visé est de contribuer au développement économique du Mali par l'augmentation durable de la production et de la productivité du bétail, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des producteurs ruraux dans les zones d'intervention.

Les objectifs spécifiques visés sont : (i) Améliorer durablement l'alimentation des animaux à travers une accessibilité accrue aux ressources pastorales et hydrauliques ; (ii) Améliorer la santé des animaux ; (iii) Accroître la quantité et qualité de la viande et du lait ; (iv) Accroître le revenu des acteurs et (v) Renforcer les capacités des acteurs.

Le projet concerne les régions de Kayes (cercles de Kayes, Yélimané, Nioro du Sahel, Diéma), Koulikoro (cercle de Nara) et Ségou (cercle de Niono : Diabali, Dogofry, Nampalari et Sokolo).

Le coût du projet se chiffre à **13,722 milliards F CFA** dont **12,850 milliards F CFA** au titre de la Banque Islamique de Développement (BID) et **872 millions F CFA** en ce qui concerne la Contrepartie nationale. Sur les ressources de la BID, **685 millions F CFA** ont été décaissés sur les **12,850 milliards F CFA** au 31/12/2018 soit 5,3%.

#### 1. 1. Réalisations physiques

Du démarrage du projet en mai 2017 à novembre 2019, des réalisations majeures n'ont pas été effectuées. Toutefois, il ressort de la mission que les Directions régionales de Production et des Industries Animales ainsi que celle des Services Vétérinaires dans la région ont reçu des équipements.

## 1.2. Réalisations financières

D'un coût de **13,722 milliards F CFA**, le programme a bénéficié d'un financement acquis extérieur de **12,850 milliards F CFA** au titre de la Banque Islamique de Développement (BID) et **872 millions F CFA** en ce qui concerne la Contrepartie. Les décaissements du financement de la BID se chiffrent à **684 898 072 F CFA** sur les **12,850 milliards F CFA** acquis, soit un taux de décaissement de **5,33%**. Au titre de la contrepartie, **238 millions F CFA** dont **100 millions F CFA** en 2016 ont été décaissés au 31/12/2018 sur les **872 millions F CFA**, soit un taux de décaissement de **27,28%**. Il convient d'indiquer que sur les **142,5 millions F CFA** inscrits en 2019, **47,5 millions F CFA** ont été décaissés au passage de la mission. En intégrant le décaissement de 2019 sur les **238 millions F CFA**, le taux de décaissement du financement intérieur se situerait à **37,72%**. Au passage de la mission, le décaissement cumulé global se chiffrait à **970 398 072 F CFA** sur un financement acquis global de **13 722 620 440 F CFA** soit un taux de décaissement global de **7,07%**.

## 1.3. Système de Suivi-évaluation

Le programme dispose d'un manuel de suivi-évaluation qui définit les mécanismes et outils à développer pour une meilleure traçabilité et visibilité des interventions en rendant compte aux parties prenantes. Le système de suivi est effectué selon une approche participative qui se situe à trois (3) niveaux : local (village, commune, cercle), régional et central/national. Il est aussi basé sur les instances existantes, notamment les Comités d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD, CLOCSAD, CROCSAD). Par ailleurs, aux niveaux des régions de Ségou et Koulikoro, il est créé en 2019 par décision des Gouverneurs, un Comité technique régional (CTR) au niveau de chaque région, chargé du suivi et de la coordination.

Sur le plan opérationnel, le suivi-évaluation du projet est opéré à travers les rapports fournis par les Directions régionales de Production et des Industries Animales et des Services Vétérinaires qui assurent la supervision des activités réalisées par les Services locaux en charge de la Production et des Industries Animales et des Services Vétérinaires. Des points focaux désignés au niveau des localités d'intervention, à partir des fiches de collectes, fournissent des rapports trimestriels au Programme.

## 1.4. Etat de passation des marchés

Les contrats passés ont porté sur :

- le Contrat n° 0147-CPMP/MPAT-MEADD 2019 relatif au recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes des exercices 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 pour un montant de 11 750 000 F CFA pour une durée de 20 jours par exercice ;
- le Contrat n° 2066-CPMP/MEP-MEADD 2019 relatif à la mise en place de la composante microfinance islamique dans la région de Kayes (cercles de Yélimané, Diéma, Nioro et le nord du cercle de Kayes) pour un montant de 35 635 000 F CFA pour une durée de 4 mois.



## **1.5. Visite des réalisations physiques**

La visite a porté sur les infrastructures suivantes :

### **1.5.1. Visite de la Direction régionale des Services Vétérinaires**

Au niveau de cette direction, les matériels reçus sont entre autres : deux (2) ordinateurs portables pour les Services locaux de Ségou et Niono ; deux (2) motos Yamaha DT ; deux (2) téléphones portables ; une (1) balance romaine ; une (1) balance barométrique et deux (2) kits de mesure de biomasse.

### **1.5.2. Visite aux Directions régionales de la Production et des Industries Animales**

Les équipements reçus sont : deux (2) ordinateurs portables pour les Services locaux de Ségou et Niono ; deux (2) motos Yamaha DT ; deux (2) téléphones portables ; une (1) balance romaine ; une (1) balance barométrique ; une (1) imprimante et deux (2) kits de mesure de biomasse.

Par ailleurs, en 2018, la DRPIA a indiqué avoir reçu **397 863 F CFA** comme de frais de fonctionnement, notamment pour la prise en charge des frais de mission de supervision du Directeur régional de la DRPIA ainsi que les frais de déplacements des points focaux (Chefs SLPIA). En 2019, aucun montant n'a été perçu. Toutefois, l'UGP a rassuré les Points focaux du remboursement des frais dépensés pour la collecte des données.

## **1.6. Constats**

A l'issue des échanges et visites, la mission a effectué les constats suivants :

- Absence du Directeur régional de Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) aux niveaux des Comités techniques régionaux (CTR), chargés du suivi et de la coordination du Programme, étant donné qu'il assure le secrétariat du CROCSAD ;
- Déficit de communication entre l'UGP et les co-contractants dans le cadre des conventions de mise en œuvre signées ;
- Insuffisance de l'appui financier apporté par le Programme en vue de la supervision des activités et de la collecte des données ;
- Scepticisme de certaines bénéficiaires en raison du retard pris dans le démarrage des activités phares du projet, notamment la réalisation des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation ;
- Lourdeur administrative au niveau de la Banque (BID), notamment la lenteur dans le recrutement des consultants ;
- Faible taux de décaissement dû au retard dans le recrutement du bureau d'Ingénieur Conseil devant réaliser les études géophysiques et les DAO des entreprises à recruter.

## 2. REHABILITATION /EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES/REGION DE SEGOU

Dans un premier temps, la mission s'est entretenue avec M. Issa KONE, Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques au Gouvernorat de Ségou. Au regard des spécificités techniques liées au projet qui sont du ressort de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux (AGETIER-Mali), une rencontre avec M. Hamidou DIAWARA, Directeur Technique de ladite structure a permis de faire le point sur la situation d'exécution du projet.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour la Relance du Développement des Régions du Nord (PURD/RN) qui a fait l'objet de conventions entre AGETIER-Mali et les Gouverneurs des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Taoudénit pour la réhabilitation/construction et équipement des bâtiments administratifs dans les régions indiquées. Les conventions au niveau de Ségou, ont concerné les phases I, III et IV. Le PURD/RN a fait l'objet de :

- deux (2) conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, signées avec les Gouverneurs des régions de Mopti et de Tombouctou du 14 juillet 2014, au titre de la **Phase II**.
- quatre (04) Conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, signées avec les Gouverneurs des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, et Taoudénit du 10 avril 2017 au titre de la **Phase III**.
- quatre (04) Conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, signées avec les Gouverneurs des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, et Taoudénit du 15 octobre 2018, au titre de la **Phase IV**.

### 2.1. Réalisations physiques

Au titre de la première phase, les réalisations ont porté entre autres sur :

- la réhabilitation des Bureaux, Résidence et Mur de Clôture de la Sous-préfecture, la réhabilitation du Poste vétérinaire, du Poste d'Appui à la production Industrie Animale, du parc à Bétail, Construction du poste Agriculture et Eaux et Forêts à Nampalari dans le Cercle de Niono, région de Ségou ;
- la réhabilitation des Bureaux, Résidence et Mur de Clôture de la Sous-préfecture de Sokolo, Cercle de Niono, région de Ségou ;
- la construction des postes Agriculture, Vétérinaire, Eaux et Forêts, Appui à la Production industrie Animale à Sokolo, Cercle de Niono, région de Ségou ;
- les travaux de construction ou réhabilitation d'infrastructures complémentaires dans les communes de Diabaly, Séribala et Marico ;
- les travaux de construction ou réhabilitation d'infrastructures complémentaires dans la commune de Sokolo ;
- les travaux de construction ou réhabilitation d'infrastructures complémentaires dans la commune de Nampala ;
- l'acquisition de 2 véhicules 4x4 pick up double cabine ;
- l'acquisition de 9 motos SANILI/ Dragon 125 ou équivalent ;
- les équipements de bureaux et logements de Sokolo et Nampalari ;
- les équipements informatiques de Sokolo et Nampalari.





En ce qui concerne la phase III, il s'agit des travaux du Plan de Sécurisation Intégré des Régions du Centre (PSIRC) suivants :

- la réhabilitation des bureaux et logements du poste des Eaux et Forêts et du service vétérinaire de Monimpébougou avec électrification en énergie solaire ;
- la réhabilitation de la brigade de gendarmerie de Saye, du logement du commandant de brigade de Saye, du logement de l'adjoint au commandant de brigade de Saye et du mur de clôture de la sous-préfecture de Saye ;
- la réhabilitation des locaux du poste de contrôle des Douanes de Sokolo et du logement du Sous-préfet de Monimpébougou avec électrification en énergie solaire.
- la construction du jardin d'enfants et du centre social du camp militaire Amadou Sékou.

Tous ces travaux sont terminés et réceptionnés provisoirement.

## **2.2. Réalisations financières**

D'un coût de **1,843 milliard F CFA** sur la période 2013-2018, le projet est exclusivement financé sur le budget national. Il a bénéficié d'un financement acquis intérieur de **1,843 milliard F CFA** contre un décaissement cumulé au 31/12/2018 de **1,843 milliard F CFA**, soit un taux de décaissement de 100%. Il convient d'indiquer que le projet n'a pas bénéficié d'inscription budgétaire en 2019.

## **2.3. Système de Suivi-évaluation**

Le projet est exécuté en maîtrise d'ouvrage délégué par l'AGETIER, qui est chargée de faire le point de l'exécution physique et financière du projet. L'AGETIER assure le pilotage des études dont elle en confie l'exécution et le suivi des travaux aux bureaux d'études. Une réunion mensuelle de suivi d'exécution du PURD/RN entre le Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté et les Agences d'exécution est tenue tous les mois dans le cadre du suivi bihebdomadaire du Programme.

## **2.4. Etat de passation des marchés**

Les contrats passés ont porté sur les conventions entre le Gouverneur et l'AGETIER, notamment :

- Convention N°267/2013/IP Ségou du 31/10/2013 relatifs aux Travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des infrastructures dans la région de Ségou pour un montant de 500 000 000 F CFA.
- Convention N° 314/2017/IP Ségou relatifs aux Travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des infrastructures dans la région de Ségou pour un montant de 500 000 000 F CFA. Le montant mobilisé se chiffre 417573 000 F CFA, soit un taux de décaissement de 83,51%.

## **2.5. Visite des réalisations physiques**

Au regard du contexte sécuritaire dans les zones où se situent les réalisations physiques majeures du projet, la mission n'a pas effectué de visites de terrain. Elle s'est limitée aux échanges avec les acteurs chargés de la mise en œuvre du projet.

### **3. PROGRAMME ALIMENTATION EAU POTABLE ET MESURES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEUX SEMI-URBAINS ET RURAUX (PAEPMA)**

La mission a travaillé avec le Chef du Projet, M. Madiou TOURE et M. Ibrahima DIAKITE, Hydraulicien. Le projet est financé par la KFW et le Gouvernement du Mali. Il a connu quatre (4) tranches de financements sur la période 2016-2020 soit 6 ans. Le coût total des 4 tranches (première tranche dans la région de Mopti, deuxième tranche dans la région de Kayes, troisième tranche dans la région de Koulikoro et équipements dans les régions de Mopti, Ségou, Sikasso, Kayes et Koulikoro et quatrième tranche dans la région de Koulikoro) du Programme se chiffre à **43 949 119 000 F CFA** dont KFW : **39 357 420 000 F CFA** et Mali : **4 491 699 000 F CFA**.

L'objectif visé par le Programme est d'assurer, toute l'année un approvisionnement en eau potable durable et des services d'assainissement adéquats pour la population des zones rurales et semi-urbaines.

#### **3.1. Réalisations physiques**

Il n'y a pas de réalisations physiques majeures mais celles effectuées, ont porté sur l'acquisition d'équipements pour le renforcement de capacités des Associations des Usagers d'Eau Potable (AUEP) en matériels informatiques, mobiliers de bureaux, caisse à outils, kits solaires, Kits d'assainissement et les équipements de suivi des ressources en eau (piézomètres).

#### **3.2. Réalisations financières**

D'un coût de **43, 949 milliards FCFA**, le programme a bénéficié d'un financement acquis extérieur (KFW) de **39 357 420 000 F CFA** et de **4 491 699 000 F CFA** au titre des contributions du Mali. Au passage de la mission, sur les ressources provenant de la KFW, il a été décaissé un montant de **4 586 560 341 F CFA** soit un taux de décaissement de 11,65%.

En ce qui concerne le financement intérieur, le décaissement au 31/12/2018 s'élève à **186 millions F CFA**. En 2019, le Programme bénéficie d'une inscription budgétaire de **142,5 millions F CFA**.

Il convient de signaler qu'au titre de la contrepartie, des contributions liées au frais de fonctionnement, de prise en charge du personnel fonctionnaire et contractuel sont comptabilisées par le partenaire au cours de l'évaluation de la participation de l'Etat.

#### **3.4. Système de Suivi-évaluation**

Le suivi des travaux est effectué à travers le bureau de contrôle recruté dans le cadre de l'exécution des marchés. En outre, l'équipe du Programme effectue des missions de supervision pour s'enquérir de l'état des réalisations. Le suivi opérationnel est assuré par les Directions régionales de l'Hydraulique, chargées d'apporter des solutions aux difficultés constatées et/ou faire remonter les informations et difficultés au Programme selon le cas échéant. Le suivi des équipements est du ressort des Associations d'usagers d'Eau Potable.

Par rapport aux aspects technique et financier, le Suivi technique et financier (STEFI) mis en place, permet de s'assurer de la meilleure gestion technique et financière des centres.

#### **3.5. Etat de passation des marchés**

Les marchés exécutés ont porté entre autres sur :

- Marché n° 3240-DGMP/DSP 2019 relatif à la réalisation de 90 forages et la réhabilitation de forages productifs d'AEP dans la région Kayes, Lot n°1 : Réalisation , dans les cercles de Kayes, Nioro et Diéma, d'environ 90 forages dont 45 positifs ( débits d'exploitation > 5m<sup>3</sup>/h) et réhabilitation de d'un (1) forage existant pour un montant de 458 807 500 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de (7) mois ;
- Contrat n° 4309-DRMP 2018 relatif aux études et surveillance des travaux de construction/réhabilitation des DRH de Mopti et Koulikoro pour un montant de 64 825 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 14 mois ;
- Avenant au Contrat n° 2928-DRMP 2019 relatif aux études et surveillance des travaux de construction/réhabilitation des DRH de Mopti et Koulikoro pour un montant de 42 170 816 F CFA HT HD pour un délai final d'exécution de 19 mois ;
- Contrat n° 01342-DRMP 2018 relatif aux services de l'Ingénieur Conseil pour le compte du PAEPMA-option 1 pour un montant de 1 958 976 223 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 48 mois ;
- Contrat n° 01343-DRMP 2018 relatif aux services de l'Ingénieur Conseil pour le compte du PAEPMA - Option 2 - Phase 3.1 pour un montant de 594 644 320 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 36 mois ;
- Marché relatif à la réalisation de 70 forages neufs et la réhabilitation de forages productifs d'AEP dans la région Kayes et réhabilitation de cinq (5) forages existants, Lot n°3 : ( débits d'exploitation > 5m<sup>3</sup>/h) pour un montant de 598 235 100 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 6 mois ;
- Marché n° 0483-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de capteurs de niveau d'eau sur les forages AEP et AES des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n° 1 : Fourniture et installation de 171 unités dans la région de Mopti pour un montant de 675 841 195 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Marché n° 0484-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de capteurs de niveau d'eau sur les forages AEP et AES des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n° 1 : Fourniture et installation de 225 unités dans la région de Kayes pour un montant de 602 672 329 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Marché n° 0485-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de capteurs de niveau d'eau sur les forages AEP et AES des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n° 1 : Fourniture et installation de 174 unités dans la région de Koulikoro pour un montant de 375 593 992 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0318-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de matériel informatique au bénéfice des associations d'usagers de l'eau potable des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n° 1 : Fourniture et installation de 148 lots de matériel comprenant un ordinateur, une imprimante et un onduleur dans la région de Mopti pour un montant de 123 999 645 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Avenant n° 4310 DRMP 2018 au Contrat n° 0318-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de matériel informatique au bénéfice des associations d'usagers de l'eau

potable des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n° 1 : Fourniture et installation de 148 lots de matériel comprenant un ordinateur, une imprimante et un onduleur dans la région de Mopti pour un montant de 31 748 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;

- Contrat n° 0319-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de matériel informatique au bénéfice des associations d'usagers de l'eau potable des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°2 : Fourniture et installation de 148 lots de matériel comprenant un ordinateur, une imprimante et un onduleur dans la région de Kayes pour un montant de 103 490 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0320-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de matériel informatique au bénéfice des associations d'usagers de l'eau potable des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°3 : Fourniture et installation de 148 lots de matériel comprenant un ordinateur, une imprimante et un onduleur dans la région de Koulikoro pour un montant de 117 800 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0338-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de bureau pour les AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture et installation de 148 ensembles de mobilier de bureau comprenant un bureau de 1,60 m, un fauteuil ½ ministre, 3 chaises visiteurs et une armoire 2 battants dans la région de Mopti pour un montant de 107 300 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0336-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de bureau pour les AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°2 : Fourniture et installation de 131 ensembles de mobilier de bureau comprenant un bureau de 1,60 m, un fauteuil ½ ministre, 3 chaises visiteurs et une armoire 2 battants dans la région de Kayes pour un montant de 99 232 500 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0335-DRMP 2017 relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de bureau pour les AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture et installation de 124 ensembles de mobilier de bureau comprenant un bureau de 1,60 m, un fauteuil ½ ministre, 3 chaises visiteurs et une armoire 2 battants dans la région de Koulikoro pour un montant de 94 990 200 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 4409-DRMP 2018 relatif aux transports et installation mobilier de bureau pour les AUEP de la région de Mopti vers Ségou et Sikasso , Transports et installation de 130 ensembles de mobilier de bureau comprenant un bureau de 1,60 m, un fauteuil ½ ministre, 3 chaises visiteurs et une armoire 2 battants dans la région de Koulikoro pour un montant de 31 974 965 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 2 mois ;
- Contrat n° 00998-DRMP 2016 relatif aux services de l'Ingénieur Conseil pour le compte du PAEPMA pour un montant de 1 339 473 280 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 48 mois ;
- Contrat n° 0340-DRMP 2017 relatif à la fourniture de caisses à outils au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 148 caisses à outils dans la région de Mopti pour un montant de 72 557 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;

- Avenant n° 4341 DRMP 20178 au Contrat n° 0340-DRMP 2017 relatif à la fourniture de caisses à outils au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 148 caisses à outils dans la région de Mopti pour un montant de 21 549 450 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 2 mois ;
- Contrat n° 0339-DRMP 2017 relatif à la fourniture de caisses à outils au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 131 caisses à outils dans la région de Kayes pour un montant de 60 600 600 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0337-DRMP 2017 relatif à la fourniture de caisses à outils au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 124 caisses à outils dans la région de Koulikoro pour un montant de 54 324 400 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0420-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits solaires au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 148 kits solaires dans la région de Mopti pour un montant de 184 429 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Avenant n° 4308 DRMP 2018 au Contrat n° 0420-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits solaires au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 148 kits solaires dans la région de Mopti pour un montant de 28 500 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0422-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits solaires au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°2 : Fourniture de 131 kits solaires dans la région de Kayes pour un montant de 169 507 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0315-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits d'assainissement au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 148 kits d'assainissement dans la région de Mopti pour un montant de 99 974 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Avenant n° 4281 DRMP 2018 au Contrat n° 0315-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits d'assainissement au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°1 : Fourniture de 148 kits d'assainissement dans la région de Mopti pour un montant de 29 982 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 2 mois ;
- Contrat n° 0316-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits d'assainissement au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°2 : Fourniture de 131 kits d'assainissement dans la région de Kayes pour un montant de 89 604 000 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois ;
- Contrat n° 0317-DRMP 2017 relatif à la fourniture de kits d'assainissement au bénéfice des AUEP des régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, Lot n°3 : Fourniture de 124 kits d'assainissement dans la région de Koulikoro pour un montant de 84 647 360 F CFA HT HD pour un délai d'exécution de 5 mois.

### **3.6. Visite des réalisations physiques**

Les visites ont porté uniquement sur les piézomètres et équipements fournis en vue d'une part de suivre et évaluer la quantité ainsi que la qualité de la ressource (Eau) et d'autre part améliorer la gestion des centres par les AUEP.

#### **3.6.1. Centre de Banankoro dans la commune rurale de Pélangana**

La visite a porté sur :

- le piézomètre qui permet de suivre le niveau de l'eau, la conductivité (appréciation de la qualité de l'eau) et la température. Il est composé d'une unité de télétransmission équipée d'une puce et d'une sonde multiparamètre. Cet ensemble permet de transmettre au serveur installé à la DNH les données relatives à la qualité et à la quantité de l'eau ;
- les équipements composés d'un bureau complet (bureau demi-ministre, fauteuil demi-ministre, 3 chaises visiteurs), des kits solaires (1 panneau MPT et 2 batteries de 120 KVA), 1 ordinateur de bureau avec imprimante, 1 armoire de 2 battants, 1 caisse à outils pour la plomberie, 12 pelles, 12 râtaux, 10 brouettes et 8 kits de lavage des mains (bidons et petits seaux).

#### **3.6.2. Centre de Cinzana-Gare dans la commune rurale de Cinzana**

La visite a porté sur le piézomètre et les équipements composés d'un bureau complet (bureau demi-ministre, fauteuil demi-ministre, 3 chaises visiteurs), des kits solaires (2 panneaux MPT et 2 batteries de 120 KVA), 1 ordinateur de bureau avec imprimante, 1 armoire de 2 battants, 1 caisse à outils pour la plomberie, 12 pelles, 12 râtaux, 10 brouettes et 8 kits de lavage des mains (bidons et petits seaux).

#### **3.6.3. Centre de M'Pessoba**

La visite a concerné le piézomètre et les équipements composés d'un bureau complet (bureau demi-ministre, fauteuil demi-ministre, 3 chaises visiteurs), 1 ordinateur de bureau avec imprimante, 1 armoire de 2 battants, 1 caisse à outils pour la plomberie, 12 pelles, 12 râtaux, 10 brouettes et 8 kits de lavage des mains (bidons et petits seaux).

Il convient de noter qu'il y a des pièces manquantes pour les brouettes. Le kit solaire n'était sur place au moment de passage de la mission. Mais après, nous avons été informé que leur mise en place a été effectuée après la mission.

#### **3.6.4. Centre de Hérémakono**

Le piézomètre et les équipements ont été l'objet de la visite. Les matériels sont constitués d'un bureau complet (bureau demi-ministre, fauteuil demi-ministre, 3 chaises visiteurs), les kits solaires (2 panneaux MPT et 2 batteries de 120 KVA), 1 ordinateur de bureau avec imprimante, 1 armoire de 2 battants, 1 caisse à outils pour la plomberie, 12 pelles, 12 râtaux, 10 brouettes et 8 kits de lavage des mains (bidons et petits seaux).



*Crédits photos : piézomètre et équipements (bureaux et caisse à outils) de Cinzana-Gare*

Le piézomètre en main est équipé d'une puce téléphonique qui permet d'assurer la télétransmission des données relatives à la quantité et à la qualité de l'eau au serveur installé au niveau de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH). Ces données sont traitées et analysées pour renseigner sur la ressource.

Les kits d'assainissement sont destinés pour la propreté des points d'approvisionnement d'eau, notamment les bornes fontaines, les mobiliers de bureaux et le matériel informatique pour améliorer la gestion technique et financière des Associations d'Usagers d'Eau potable, la caisse à outils pour l'entretien et maintenance des installations hydrauliques, et les kits pour

l'alimentation du matériel informatique et l'éclairage du bureau. Tout ceci pour rendre la gestion des infrastructures d'eau potable plus professionnelle.

### **3.7. Constats**

- les équipements acquis sont sur place mais pas fonctionnels et/ou ne sont pas utilisés ;
- Une batterie était en panne à Cinzana- Gare au passage de la mission. Après une tentative de réparation par l'AUEP sans succès, la panne demeure toujours.

Il est ressorti des échanges avec l'UGP que la formation des AUEP sur l'utilisation des équipements revient au Comité en charge du Suivi technique et financier (STEFI) des centres sous la houlette de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH). A cet effet, des outils communs de gestion des centres doivent être conçus selon les besoins identifiés par cet organe de suivi.

## **4. PROJET APPUI A LA COMPETITIVITE AGRO-INDUSTRIELLE AU MALI (PACAM)**

La mission a été reçue par M. Zan BOUARE, Chargé de Suivi du projet. Une séance de travail avec MM Souleymane TRAORE, Moussa BAGAYOKO et Zan BOUARE a permis de s'imprégner des activités réalisées par le projet et identifier les sites à visiter au cours des visites de terrain. Il est ressorti des échanges qu'au passage de la mission, seulement les pistes rurales ont fait l'objet de réalisations majeures.

L'objectif du projet est d'accroître la transformation des produits agricoles pour les filières ciblées (mangues et alimentation pour animaux) dans les bassins de production agroécologique de Sikasso-Bamako-Koulikoro dans le Sud du Mali.

Le coût du projet se chiffre à 30 millions USD soit **17,625 milliards F CFA**, correspondant au Crédit (Prêt) accordé par la Banque Mondiale. Au titre du budget national, en 2019 un montant de **380 millions F CFA** a été inscrit pour la prise en charge des indemnités prévues dans le cadre du projet. La durée du projet est de 6 ans, prévue sur la période 2017-2022.

Les zones ciblées par le projet sont les régions de Koulikoro (cercle de Koulikoro), Sikasso (Cercles de Sikasso et Yanfolila) et le district de Bamako. Le projet porte sur les 4 composantes suivantes :

- Composante 1 : Augmenter la transformation et l'export de mangues pour un montant de 5,5 millions de USD soit F CFA ;
- Composante 2 : Améliorer l'accès aux zones de production de mangues pour un coût de 10,5 millions de USD soit F CFA ;
- Composante 3 : Promouvoir la production d'alimentation animale pour un budget 9,6 millions de USD soit F CFA ;
- Composante 4 : Renforcer les capacités institutionnelles et d'exécution pour un montant de 4,1 millions de USD soit F CFA.

### **4.1. Réalisations physiques**

Les réalisations majeures portent sur les travaux de réhabilitation en cours de 300 km des pistes/routes rurales d'accès aux bassins de production de mangues dans les cercles de Sikasso



et Yanfolila. Le taux d'avancement physique global se chiffre à 48,53% contre un délai consommé de 150%.

Au titre des effets du projet, il est ressorti des échanges avec les leaders communautaires, populations et autorités locales qu'un grand engouement est ressenti pour la production de mangues en particulier. En termes de prestations de services et de création d'emplois également, les populations riveraines ont bénéficié des retombées du projet. La commission des plaintes, à travers le système d'alerte par téléphonie, a permis d'éviter les litiges entre les entreprises et les populations.

En ce qui concerne la pérennité, les matériels prévus pour l'entretien courant ainsi que la mise en place des comités de gestion des pistes, permettront la sauvegarde des réalisations après la fin du projet.

Toutefois, en terme de durabilité, au regard de la complexité des spécifications techniques des lots qui portent sur les points critiques et de l'énormité des travaux complémentaires à réaliser pour une meilleure utilisation des infrastructures, il serait difficile que les objectifs du projet soient atteints.

#### **4.2. Situation financière du projet**

D'un coût de 30 millions USD soit **17,625 milliards F CFA**, le projet a bénéficié d'un financement extérieur acquis de la Banque Mondiale de 30 millions USD soit **17,625 milliards de FCFA**. En 2019, le projet a acquis un financement intérieur de 380 millions F CFA. Sur les **17,625 milliards F CFA** acquis au compte de la Banque Mondiale, **5, 392 milliards F CFA** ont été décaissés soit un taux de décaissement global se chiffre de 30,59%. Au titre du budget national, la mobilisation des **380 millions F CFA** de la dotation de 2019 était en cours au passage de la mission.

#### **4.3. Système de Suivi-évaluation du Projet**

Le projet dispose d'un manuel de suivi-évaluation qui contient un Plan de Suivi-Evaluation élaboré pour la traçabilité et la visibilité des activités mises en œuvre par le PACAM pendant la période 2017-2022. Dans le cadre du suivi interne, des rapports trimestriels sont fournis par l'UGP. Le rapport annuel est soumis au Comité de pilotage qui est l'instance de validation des documents et d'orientations du projet. Pour la collecte des données, des fiches sont élaborées selon la nature de l'indicateur à suivre et à évaluer.

Par ailleurs, une application, permet à partir des téléphones portables Android de géo-localiser les réalisations et les transmettre au bailleur suite aux missions de supervision sur le terrain.

#### **4.4. Etat de passation des marchés**

Les contrats exécutés de 2016 à 2019 ont porté essentiellement sur les Travaux d'aménagement de 55,7 km de pistes/routes pour un montant total de 4 399 824 697 F CFA ainsi que le Contrat du bureau de suivi et contrôle des travaux. Les contrats relatifs aux travaux se présentent ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement de 55,7 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangues dans la région de Sikasso pour un montant de 1 032 398 510 F CFA TTC pour un délai de 180 jours.

- Lot 2 : Travaux d'aménagement de 33,9 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangues dans la région de Sikasso pour un montant de 621 251 586 F CFA TTC pour un délai de 180 jours. Le marché a approuvé en mai 2018.
- Lot 3 : Travaux d'aménagement de 80,0 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangues dans le cercle de Yanfolila pour un montant de 988 333 167 F CFA TTC pour un délai de 180 jours.
- Lot 4 : Travaux d'aménagement de 60,7 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangues dans le cercle de Yanfolila pour un montant de 852 325 517 F CFA TTC pour un délai de 180 jours.
- Lot 5 : Travaux d'aménagement de 70,0 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangues dans le cercle de Yanfolila pour un montant de 905 515 917 F CFA TTC pour un délai de 180 jours.

#### **4.5. Visite des réalisations physiques**

Les travaux ont concerné essentiellement les points critiques à traiter, notamment le rechargement et le reprofilage ainsi que les ouvrages à réaliser (dalots, ouvrages d'art, ....). Au passage de la mission, les travaux sont à l'arrêt pour raison de pluies suivant l'ordre de service n° 008/PACAM-2019 du 29 juillet 2019, invitant les Entreprises à suspendre les travaux à partir du 31 juillet en raison de l'hivernage. L'équipe de la mission a été visité :

- Cercle de Sikasso : Tronçon Tognana-Sanasso-Kapala d'une longueur de 12 km ;
- Cercle de Yanfolila : Tronçon Kalana-Niéssoumana-Konfara d'une longueur de 35 km et Tronçon Solona- Komissana d'une longueur de 53 km.

##### **4.5.1. Tronçon Tognana-Sanasso-Kapala de 12 km**

Ce tronçon de 12 km fait partie du Lot 2 : Travaux d'aménagement de 33,9 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangues dans la région de Sikasso pour un montant de 621 251 586 F CFA TTC pour un délai de 180 jours. Il est ressorti du rapport circonstancié du Bureau de contrôle d'Août 2019 que le taux d'exécution de ce lot se chiffre à 88,20%.

Des comités sont mis en place pour la gestion et la sécurité des passages à la suite de fortes pluies ainsi que les plaintes pour la durabilité des ouvrages et l'évitement des conflits. La main d'œuvre est recrutée au niveau local pour certains travaux.

Pour l'entretien courant à la fin des travaux, des matériels (brouettes, pelles, râpeaux, etc) sont prévus. Les populations touchées par la réalisation des pistes en termes d'emprises, sont toutes indemnisées pour ce tronçon. Le rechargement et le reprofilage des points critiques portent sur une largeur de 3 mètres. Les observations ont concerné :

- Dalot 1 de 5 pieds (2 mètres de largeur et 1,5 mètre de hauteur) ;
- Dalot 2 à Sonasso de 3 passes de 1,5 mètre de largeur et 2 mètres de hauteur ;
- Dalot 3 de 2 passes de 1,5 mètre de largeur et 2 mètres de hauteur.

#### **4.5.2. Tronçon Kalana-Niéssoumana-Konfara d'une longueur de 35 km**

Partie intégrante du Lot 4 relatif à l'aménagement de 60,9 km de pistes/routes dans le cercle de Yanfolila pour un montant de 852 325 517 F CFA TTC, le taux d'exécution des travaux se chiffre à 65,49% selon le Rapport circonstancié du Bureau de contrôle d'Août 2019. Au passage de la mission, tous les ouvrages ont été réalisés, excepté un mur en aile d'un dalot à finaliser. Les constats ont concerné entre autres :

- 1 ouvrage d'art de 3 passes de 3 mètres de largeur et 1,5 mètre de hauteur avec une largeur de la chaussée de 7 mètres ;
- 1 ouvrage d'art de 5 mètres de hauteur, de 2 passes (8 mètres de largeur et 5,5 mètres de hauteur) avec une largeur de la chaussée de 10 mètres ;
- 1 Dalot multiple (3 dalots et 3 caissons) de 80 mètres, d'une largeur de 7 mètres et d'une hauteur de 1,5 mètre ;
- 2 points de rechargement où le reprofilage est terminé ;
- 1 Ouvrage d'art de 3 passes de 2 mètres de largeur et 1,5 mètre de hauteur avec une largeur de la chaussée de 7 mètres ;
- 1 Pont cadre de 7,5 mètres de hauteur, 2 passes de 8 mètres de largeur avec une largeur de la chaussée de 10 mètres.

#### **4.5.3. Tronçon Solona- Komissana d'une longueur de 53 km**

Faisant partie du Lot 3 relatif à l'aménagement de 80 km de pistes/routes dans le cercle de Yanfolila pour un montant de 988 333 167 F CFA TTC, ce lot connaît le plus faible taux d'exécution avec 35,16%.

Le tronçon est d'une largeur de 4 mètres mais prolongé de 6 à 7 km à des endroits. Au passage de la mission, tous les ouvrages ont été réalisés à l'exception d'un tablier d'un ouvrage et la déviation d'un autre ouvrage.

Les observations ont porté, notamment sur :

- Dalot à Sékou de 3 passes de 2 mètres de largeur et 1,5 mètre de hauteur avec une largeur de la chaussée de 7 mètres ;
- Pont cadre de Diaba de 2 passes de 8 mètres de largeur chacune avec une largeur de la chaussée de 10 mètres ;
- Dalot 1 à Kabaya de 3 passes de 2 mètres de largeur et 1,5 mètre de hauteur avec une largeur de la chaussée de 7 mètres ;
- Dalot 2 à Kabaya de 3 passes de 2 mètres de largeur et 1,5 mètre de hauteur avec une largeur de la chaussée de 7 mètres. Le dédommagement des 3 femmes qui font le jardinage aux abords est en cours sur la dotation du BSI 2019 ;
- Dalot 3 à Kabaya de 4 passes de 3 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur avec une largeur de la chaussée de 7 mètres.



*Crédits photos : de gauche à droite le Dalot multiple au PK 31 du tronçon Kalana-Niéssoumana-Konfara ; Début de la piste du tronçon Tognana-Sanasso-Kapala ; Pont cadre de Dabani ; Ouvrage d'art sur la rivière Nè au Pk 14 du du tronçon Kalana-Niéssoumana-Konfara*

Le chantier du Pont cadre a été endommagé lors de fortes pluies ayant entraîné un débordement de la rivière.

#### **4.6. Constats**

Au regard des points critiques uniques à traiter, il est fastidieux d'évaluer de façon précise pour déterminer ce qui a été fait ou pas car il est difficile d'identifier les points critiques choisis surtout que au fur et à mesure les points critiques. Le constat qui se dégage est l'impression que le rechargement et le reprofilage n'ont pas été effectués sur la presque totalité des tronçons pour l'ensemble des pistes. La construction des pistes ne s'opère pas dans le cadre de la durabilité de l'infrastructure car la dégradation des pistes est visible à moins de 6 mois après leur réalisation. Toutefois, la mission a effectué les constats suivants :

- Retard considérable par rapport sur l'ensemble des chantiers avec un délai consommé de 150% s'expliquant d'une part par l'ordre de service émis en saison des pluies en juin 2018 ayant marqué un temps de démobilitation ;
- Implication des populations dans les activités et la gestion des ouvrages à travers les différents comités mis en place ;
- Non nettoyage des ouvrages et non profilage de la chaussée après le rechargement à des endroits pouvant entraîner des problèmes d'écoulement d'eau ;
- Défaillances dans les études, suivi et estimation des délais entraînant des besoins importants de travaux complémentaires à réaliser avant même la fin des travaux ;
- les travaux de traitement des points critiques des pistes ont motivé les cultivateurs à la production des fruits en général et à celle de la mangue de façon spécifique dans les localités traversées les routes et permettront d'améliorer de désenclaver la zone pour faciliter l'écoulement des produits.

Des travaux complémentaires sont nécessaires, voire indispensables pour l'ensemble des lots. L'enveloppe actuelle ne permet pas de prendre en charge un avenant dans ce cas tandis que la non réalisation de certains travaux complémentaires pourrait compromettre l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du projet.

### **5. PROGRAMME CONSTRUCTION ET REHABILITATION PIEDS A TERRE**

Au niveau de la DFM du Ministère de l'Administration Territoriale, l'équipe de la mission a été reçu par M. Drissa DIARRA, Chef de Division Finances.

L'objectif visé par le projet est de mettre à niveau les pieds à terre pour un meilleur accueil des hôtes lors des rencontres. Le projet a démarré en 2016 et est exclusivement financé sur le budget national.

#### **5.1. Réalisations physiques**

Les réalisations ont consisté :

- aux travaux de construction des pieds à terre de Dioila, Kénéiba, Banamba, Nara ;

- aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre de Baraouéli, Kéniéba, Banamba, Kadiolo, Koutiala, Diéma, Yélimané et construction de murs de clôture des bureaux de Mahou, Tominian, Koutiala, Kéléa ;
- aux travaux de construction des bureaux de cercles et des résidences des Préfets de Kéniéba ;
- la construction des bureaux et logements des Sous-préfets de Doussoudiana, Mena, Sirakoro.

## **5.2. Réalisations financières**

D'un coût de 3, 455 milliards de FCFA, sur la période 2016-2022, le projet a bénéficié d'un financement acquis de 2,886 milliards F CFA à la date du 31 décembre 2018 sur lequel, il a été décaissé un montant de 1, 385 milliard de FCFA, soit un taux de décaissement de 47,99%.

Par ailleurs, il convient d'indiquer que le projet bénéficie d'une dotation budgétaire de **570 millions F CFA** en 2019.

## **5.3. Système de Suivi-évaluation du Projet**

Le suivi des chantiers est effectué par les bureaux de contrôle et de surveillance commis à cet effet. Le suivi externe du projet est assuré par la CPS/Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure. Le projet manque de visibilité, les résultats ne sont pas documentés et assez partagés.

## **5.4. Etat de passation des marchés**

Les contrats exécutés de 2016 à 2019 ont porté sur à la fourniture et équipements, de divers matériaux de construction. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

- le Marché N° 1538/DRMP 2019 relatif aux travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de tutelle et de Pieds à terre, lot n°1 : construction du bureau et logement du Sous-préfet de Doussoudiana pour un montant de 122 327 627 F CFA TTC pour un délai de 4 mois ;
- le Marché N° 1539/DRMP 2019 relatif aux travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de tutelle et de Pieds à terre, lot n°4 réhabilitation du Pied à terre de Tominian pour un montant de 85 095 863 F CFA TTC pour un délai de 4 mois ;
- le Marché N° 1540/DRMP 2019 relatif aux travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de tutelle et de Pieds à terre, lot n°3 : construction du bureau et logement du Sous-préfet de Mena pour un montant de 111 334 370 F CFA TTC pour un délai de 4 mois ;
- le Marché N° 04088/DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux de construction du bureau de cercle et de la résidence du Préfet de Kéniéba pour un montant de 28 000 000 F CFA TTC pour un délai de 6 mois ;
- le Marché N° 04115/DGMP/DSP 2018 relatif aux Etudes architecturales et techniques , le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bureau de cercle et de la résidence du Préfet de Kéniéba pour un montant de 399 991 500 F CFA TTC pour un délai de 6 mois sur les exercices 2018 et 2019 ;

- le Marché N° 0961/CMP/MATD 2018 relatif aux travaux de construction du mur de clôture du bureau de cercle de Koutiala et la pose de climatiseurs pour un montant de 13 561 679 F CFA TTC pour un délai de 65 jours ;
- le Marché N° 2116/CMP/MATD 2018 relatif à l'acquisition d'équipements pour les cercles de Koulikoro pour un montant de 19 222 200 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;
- le Marché N° 3123/CMP/MATD 2018 relatif aux études architecturales et techniques , le contrôle et la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation des Pieds à terre, Lot n°1 : Etudes architecturales et techniques de construction et de réhabilitation des Pieds à terre et des infrastructures de tutelle de la région de Kayes pour un montant de 14 300 000 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;
- le Marché N° 3122/CMP/MATD 2018 relatif aux études architecturales et techniques , le contrôle et la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation des Pieds à terre, Lot n°3 : Etudes architecturales et techniques de construction et de réhabilitation des Pieds à terre et des infrastructures de tutelle de la région de Ségou pour un montant de 29 895 300 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;
- le Marché N° 3353/DRMP 2018 relatif aux travaux de construction des Pieds à terre de Dioila pour un montant de 123 373 639 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;
- le Marché N° 3677/CMP/MATD 2018 relatif aux études architecturales et techniques de construction d'un bâtiment (R+2) avec sous-sol pour archives et magasins sis à Niaréla pour un montant de 14 945 250 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;
- le Marché N° 0470/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°8 : construction du mur de clôture de Kéléa pour un montant de 11 357 450 F CFA TTC pour un délai de 45 jours ;
- le Marché N° 0471/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°6 : réhabilitation du pied à terre de Baraouéli pour un montant de 64 349 000 F CFA TTC pour un délai de 45 jours ;
- le Marché N° 0473/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°8 : construction du mur de clôture de Mahou pour un montant de 24 755 000 F CFA TTC pour un délai de 45 jours ;
- le Marché N° 0475/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°2 : réhabilitation du pied à terre de Kéniéba pour un montant de 50 209 000 F CFA TTC pour un délai de 45 jours ;
- le Marché N° 0476/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°3 : réhabilitation du pied à terre de Banamba pour un montant de 50 000 000 F CFA TTC pour un délai de 45 jours ;
- le Marché N° 0477/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°4 : réhabilitation du pied à terre de Kadiolo pour un montant de 87 283 538 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;

- le Marché N° 0478/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°5 : réhabilitation du pied à terre de Koutiala pour un montant de 36 447 321 F CFA TTC pour un délai de 45 jours ;
- le Marché N° 0479/DRMP 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre, lot n°2 : construction du Bureau et logement du Sous- préfet de Sirakoro pour un montant de 123 932 584 F CFA TTC pour un délai de 90 jours ;
- le Marché N° 00190/CPMP/MAT 2017 relatif aux travaux de pulvérisation des locaux du Cabinet du Ministère de l'Administration Territoriale pour un montant de 24 780 000 F CFA TTC pour un délai de 15 jours ;
- le Marché N° 0122/DRMP 2016 relatif aux travaux de construction du Pied à terre du Cercle de Nara (lot1) pour un montant de 95 724 890 F CFA TTC pour un délai de 90 jours ;
- le Marché N° 0123/DRMP 2016 relatif aux travaux de construction du Pied à terre du Cercle de Yélimané (lot2) pour un montant de 95 102 670 F CFA TTC pour un délai de 90 jours ;
- le Marché N° 0306/DGMP/DSP 2016 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre dans la région de Koulikoro pour un montant de 212 618 889 F CFA TTC pour un délai de 30 jours ;
- le Marché N° 0063/ DGMP/DSP 2016 relatif aux travaux de réhabilitation des Pieds à terre de Diéma pour un montant de 76 306 305 F CFA TTC pour un délai de 20 jours.

### **5.5. Visite des réalisations physiques**

La visite concernait la région de Mopti. Au regard du contexte sécuritaire, aucune réalisation physique n'a pu être visitée. S'agissant du Pied à terre au niveau du Chef-lieu de région, la mission a été confrontée à un refus catégorique du chef de service chargé des Infrastructures qui estime que l'on recueille l'aval du Gouverneur de région en personne. Au passage de la mission, le Gouverneur n'était pas disponible pour raison de maladie d'une part et d'autre part en raison de son calendrier chargé avec la visite de son ministre de tutelle.

### **5.6. Constats**

- Réticence des bénéficiaires du projet à coopérer avec la mission par rapport à la mise à disposition de la documentation et à la visite de terrain ;
- Indisponibilité du Gouverneur de Mopti ;
- Manque de visibilité sur les interventions malgré le déploiement de cette mission à cet effet ;
- Insuffisance/ manque de l'ensemble des documents à mettre à la disposition de la mission, notamment les fiches d'engagements des crédits de 2019, le remplissage de la fiche de suivi-évaluation, la situation d'exécution financière du projet de 2016 à 2019.



## **II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION**

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la pertinence des projets et programmes visités au regard de leurs effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ;
- la revue à l'augmentation du nombre de jours de mission ou la diminution du nombre de projets/programmes à suivre et à évaluer pendant les 10 jours ;
- il serait impérieux d'avoir un regard critique à travers le renforcement du suivi de certains projets par les services du niveau national, notamment par la DFM-MATD, la DNPD et la CPS en ce qui concerne le Programme de construction/réhabilitation des Pieds à terre au regard des investissements réalisés ;
- le maintien des efforts de l'Etat en ce qui concerne le financement de projets et programmes en termes de contrepartie ;
- le besoin de réorientation des appuis aux projets financés exclusivement sur le budget national, notamment le Programme de construction/réhabilitation des Pieds à terre en mettant en avant la performance et la visibilité des actions qui doivent conditionner la poursuite du programme ;
- la pertinence de l'amélioration de la stratégie d'intervention de certains projets, notamment le PACAM au titre du volet Pistes rurales à travers la formulation d'un programme portant sur la réalisation de pistes durables en dépit des intempéries et ou phénomènes naturels comme l'érosion en vue de minimiser leur dégradation.

### III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
<b>PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES AU MALI (PDIRAM)</b>					
1	Difficulté d'approbation du contrat du consultant chargé des études techniques	Lourdeur administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diligenter le traitement des courriers ;</li> <li>- Plaidoyer auprès du MEF pour diligenter le processus</li> </ul>	UGP, DGMP, CSPP/DGDP	2019
<b>PROJET APPUI A LA COMPETITIVITE AGRO-INDUSTRIELLE AU MALI (PACAM)</b>					
3	Retard dans la réalisation des pistes rurales	Défaillance des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en demeure des entreprises concernées</li> <li>- Résiliation des contrats des entreprises défaillantes</li> </ul>	PACAM/Banque Mondiale	Décembre 2019- février 2020
4	Retard dans le recrutement du Contractant institutionnel, chargé de la mise en œuvre de la 3 <sup>e</sup> composante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise totale du processus ;</li> <li>- Inscription de toutes les activités dans le logiciel de traitement de la Banque Mondiale (STEP)</li> </ul>	Evoluer hors STEP en cas de blocage	PACAM/Banque Mondiale	Décembre 2019- février 2020
<b>PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET MESURES D'ASSAINISSEMENT EN MILIEUX SEMI URBAINS ET RURAUX (PAEPMA)</b>					
5	Insuffisance la contrepartie mise à disposition	Insuffisance de ressources financières	Augmenter la contribution	MEE, MEF	2021

#### **IV. RECOMMANDATIONS**

A l'issue de la présente mission, les recommandations formulées sont les suivantes :

##### **A l'Unité de Gestion du Projet PAEMPA**

- Attirer l'attention du Suivi Technique et Financier (STFI) sur la nécessité de diligenter le renforcement des capacités des AUEP dans l'utilisation des matériels livrés (surtout en informatique et en mécanique) ;
- veiller davantage au respect des spécifications techniques et à la qualité des équipements fournis par les prestataires.

##### **A l'Unité de Gestion du Projet PDIRAM**

- renforcer la communication des acteurs clés au tour des activités du projet ;
- accélérer la mise en œuvre du programme en attirant l'attention sur le retard accumulé en raison des procédures (recrutement des consultants) ;
- diligenter le démarrage des activités phares, notamment la construction des infrastructures ;
- ajouter les DRPSIAP dans les Comités techniques créés au niveau des régions.

##### **A l'Unité de Gestion du Projet PACAM**

- accélérer le recrutement du bureau de contrôle et l'ordre de service aux entreprises pour éviter un retard pouvant entraîner des travaux supplémentaires ;
- inscrire les entretiens dans le cadre de la durabilité en réalisant des pistes ne nécessitant pas des interventions chaque année ;
- soumettre les travaux complémentaires à la Banque mondiale et au MEF pour informations et/ou financement en vue de trouver une solution pour ne pas perdre les investissements déjà réalisés en termes de durabilité.

##### **A la DFM-MATD au titre du Programme construction/réhabilitation des Pieds à Terre**

- rendre plus transparent la gestion des activités du projet dans les structure bénéficiaires (gouvernorats préfectures) ;
- La réorganisation du système et le fonctionnement du projet ;
- Procéder à une évaluation du projet et formuler un programme sur l'ensemble des pistes en préconisant des interventions s'inscrivant dans la durée ;
- Mettre les documents demandés à la disposition des missions dans un délai raisonnable.

##### **A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances**

- Solliciter la Banque Mondiale pour la prise en charge des travaux complémentaires des pistes en cours de réalisation par le PACAM ;
- Faire un audit du Programme de construction/réhabilitation des Pieds à Terre.

## CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM), notamment l'effet stratégique n°2 intitulé "Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". De façon opérationnelle, la présente mission concerne **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

La mission a été conduite à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de Suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali.

Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

En outre, les échanges avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de faire des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées et de formuler des recommandations.

**ANNEXE : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

**MISSION DE SUIVI-EVALUATION DE LA DNPD DANS LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO DU 11 AU 20 NOVEMBRE 2019**

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
<b>REGION DE SEGOU</b>					
1	Mamoutou MACINA	PDIRAAM	S-E	76 41 13 25	<a href="mailto:maxmacina@yahoo.fr">maxmacina@yahoo.fr</a>
2	Kassoum SIDIBE	PDIRAAM	RSPA	72 59 73 43	sidibekassim12@gmail.com
3	Souleymane BA	PDIRAAM	COORDINATEUR	63 29 98 88	sba32@haotmail.com
4	Adama SALL	PDIRAAM	RAF	73 39 28 03	ada_sall@yahoo.fr
5	Soungalo DIARRA	PDIRAAM	R.P.M	76 48 15 97	<a href="mailto:sdiarra07@yahoo.fr">sdiarra07@yahoo.fr</a>
6	Boureima YALCOUYE	DRS-V-SEGOU	CHEF DSPS	79 36 95 03	yalcouyeb2@yahoo.fr
7	Dr Abdoulaye Zié KONE	DRS-V-SEGOU	DIRECTEUR	66 60 02 20	<a href="mailto:ngolona@gmail.com">ngolona@gmail.com</a>
8	Lassana H.DIAYE	DRPIA-SEGOU	DIRECTEUR	76 06 96 85	<a href="mailto:ndiyelassana@yahoo.fr">ndiyelassana@yahoo.fr</a>
9	Issa KONE	Gouvernorat	CMAF SEGOU	76 33 99 64	<a href="mailto:issateninko@gmail.com">issateninko@gmail.com</a>
10	Hamidou DIAWARA	AGETIER	DIRECTEUR TECHNIQUE	76 40 55 62	<a href="mailto:ditechnique@agetiermali.com">ditechnique@agetiermali.com</a>
11	Kaka DOUCOURE	DRB-SEGOU	CHEF DIVISION BCCM	71 28 27 69	<a href="mailto:doucokaka@gmail.com">doucokaka@gmail.com</a>
12	Brouma MAINTA	Comité de gestion	TRESORIER	73 63 22 15	
13	ABDOU TIENTA	Comité de gestion	Mécanicien	69 69 46 62	

14	Gaoussou TOURE	Comité de gestion	Mécanicien	75 11 74 73	
<b>REGION DE SIKASSO</b>					
1	Madiou TOURE	PAEPMA	Chef de Programme	76 35 67 18	medioutoue@gmail
2	Ibrahima DIAKITE	PAEPMA	Hydraulicien	76 25 05 11	Igeolgue15@gmail
3	Souleymane TRAORE	PACAM	RAF	66 75 80 47	<a href="mailto:STRAORE@pacam.ml">STRAORE@pacam.ml</a>
4	Zan BOUARE	PACAM	Resp.S.E	65 69 75 13	bourezan@yahoo.fr
5	Moussa BAGAYOGO	PACAM	Consultant Infrastructure	66 80 85 30	moussabaga2007@yahoo.fr
6	Issa DIAKITE	AUEP	Secrétaire	76 37 79 77	<a href="mailto:Idiakite602@gmail.com">Idiakite602@gmail.com</a>
7	Ibrahima COULIBALY	AUEP	Président	75 26 44 24	
8	Souleymane KISSOLY	AUEP	Gestionnaire	75 26 40 73	
9	Younosse CISSE	Comité de Gestion	Gardien	78 84 49 06	
10	Seydou COULIBALY	Comité de Gestion	Gestionnaire	71 44 03 38	
11	Bazoumana COULIBALY	DGMP-DSP	Chargé de mission	66 25 68 20	<a href="mailto:Bazou10@yahoo.fr">Bazou10@yahoo.fr</a>
12	Amadou TRAORE	DGMP-DSR	SDES	66 78 96 43	<a href="mailto:amadoudoutra@yahoo.com">amadoudoutra@yahoo.com</a>
13	Kalifa COULIBALY	Membre du village	Personne affectée	65 20 98 93	
14	Seydou COULIBALY	Comité de Gestion	Président	72 74 58 77	
15	Abdoulay COULIBALY	Membre du village	Chef du village		

16	Mohamed Lamine KONE	EITPB	Environnementaliste	66 97 54 38	
17	Mamadou TRAORE	EITPB	Technicien	76 39 19 34	<a href="mailto:Mamadout1977@yahoo.fr">Mamadout1977@yahoo.fr</a>
18	Daouda OUTTARA	EITPB	Conducteur des Travaux	66 94 49 68	<a href="mailto:eitpb@hotmail.com">eitpb@hotmail.com</a>
19	Yaya COULIBALY	EAD	Chef de chantier	76 70 37 28	
20	Hassana ARAMA	1 <sup>er</sup> Adgoit Prefet	C/Yanfolila	76 45 71 03	<a href="mailto:Cercleyanfolila02@gmail.com">Cercleyanfolila02@gmail.com</a>
21	Seydou DIAKITE	Conseil de Cercle	President	73 35 19 04	<a href="mailto:conseildecercleyafolila@gmail.com">conseildecercleyafolila@gmail.com</a>
22	Tahirou KOTE	Préfecture	Préfet	76 49 45 52	
23	Souleymane TRAORE	PACAM	RAF	66 75 80 47	<a href="mailto:STRAORE@pacam.ml">STRAORE@pacam.ml</a>
24	Zan BOUARE	PACAM	Resp.S.E	65 69 75 13	bourezan@yahoo.fr
25	Moussa BAGAYOGO	PACAM	Consultant Infrastructure	66 80 85 30	moussabaga2007@yahoo.fr
26	Issa DIAKITE	AUEP	Secrétaire	76 37 79 77	<a href="mailto:Idiakite602@gmail.com">Idiakite602@gmail.com</a>
27	Ibrahima COULIBALY	AUEP	Président	75 26 44 24	
28	Souleymane KISSOLY	AUEP	Gestionnaire	75 26 40 73	
29	Younosse CISSE	Comité de Gestion	Gardien	78 84 49 06	
30	Seydou COULIBALY	Comité de Gestion	Gestionnaire	71 44 03 38	
31	Sidiki MALLE	KAM/ESS	Conducteur	76 47 39 33	
32	Alou MAIGA	Groupement	Technicien	76 04 49 10	

33	Souleymane DIAKITE	Entreprise	Conducteur	76 35 12 93	Ess_btp@yahoo.fr
<b>REGION DE MOPTI</b>					
1	Drissa DIARRA	DFM/MATD	Chef de Division Finances	76 41 79 63	<a href="mailto:didrei6@yahoo.fr">didrei6@yahoo.fr</a>
2	Issa FANE	DFM/MATD	Chef .Snt.E.N	66 67 16 46	<a href="mailto:Faneissa19@gmail.com">Faneissa19@gmail.com</a>
3	Mohamadoun TIEMBELY	Gouvernorat	Chef des Infrastructure	69 19 41 91	<a href="mailto:moliadie24@gmail.com">moliadie24@gmail.com</a>
4	Ousmane DIALLO	Gouvernorat	CAEF	70 14 15 75	ousdiallo6969@gmail.com
5	Amadou KONE	DRPSIAP	Chef de Division Plans et Prog	79 06 38 26	<a href="mailto:koneamadou64@yahoo.fr">koneamadou64@yahoo.fr</a>
6	Drissa DIARRA	DFM/MATD	Chef de Division Finanaces	76 41 79 63	<a href="mailto:didrei6@yahoo.fr">didrei6@yahoo.fr</a>
7	Issa FANE	DFM/MATD	Chef .Snt.E.N	66 67 16 46	<a href="mailto:Faneissa19@gmail.com">Faneissa19@gmail.com</a>
8	Mohamadoun TIEMBELY	Gouvernorat	Chef des Infrastructures	69 19 41 91	<a href="mailto:moliadie24@gmail.com">moliadie24@gmail.com</a>